

## LA FORMATION ET L'INSERTION PROFESSIONNELLES DES JEUNES ISSUS DE L'IMMIGRATION PORTUGAISE EN FRANCE

Jorge de la Barre

### Introduction

1. Ce document analyse l'évolution scolaire et professionnelle récente des jeunes Portugais et d'origine portugaise en France. La situation de ces jeunes a souvent été décrite comme le résultat d'une stratégie spécifique des parents, dont la vie s'organisait autour du projet de retour au Portugal. A ce titre, le faible niveau de formation et l'entrée précoce sur le marché de l'emploi ont pu être considérés comme des caractéristiques propres aux jeunes issus de l'immigration portugaise en France (voir par exemple Todd, 1994). Aujourd'hui, force est de constater la diversité des situations scolaires et professionnelles de ces jeunes, qui est aussi le reflet du spectaculaire allongement de la scolarité qu'ont connu l'ensemble des jeunes en France au cours des deux dernières décennies. Depuis 1975, en effet, le taux de scolarité a progressé de vingt points pour les 15/19 ans et de trente points pour les 20-24 ans.

2. Pour connaître la situation des jeunes issus de l'immigration portugaise, on utilisera les données des recensements de 1982 et de 1990, ainsi que les premiers résultats du recensement de 1999 (voir Portugal Branco, 1998 et 2002). Ces données seront complétées par d'autres sources concernant les jeunes, notamment l'enquête MGIS de 1992 (Mobilité géographique et insertion sociale, voir Tribalat, 1995) ainsi que deux enquêtes réalisées en 1994-96 et en 1999 (de la Barre, 1999, et 2000).

3. L'enquête MGIS est une source importante dans la mesure où elle prend en compte l'origine des descendants d'immigrés et pas seulement la nationalité, paramètre qui en tant que tel ne permet pas de prendre en compte l'évolution de la population issue de l'immigration dont une grande partie possède la nationalité française. Dans l'état actuel des connaissances, les informations qu'elle contient sur la situation scolaire et professionnelle des jeunes issus de l'immigration restent précieuses.

### Quelques données démographiques

4. Les Portugais se caractérisent par une grande concentration en Région parisienne : la région Ile-de-France réunit près de la moitié des Portugais résidant dans ce pays, loin devant la seconde région (Rhône-Alpes, avec 10 % de l'effectif). Depuis 1990, la Ville de Paris est aussi le département français qui compte le plus grand nombre de Portugais, suivie de la Seine-Saint-Denis et, en troisième place, du Val-de-Marne qui, en 1982, était le département où les Portugais étaient les plus nombreux.

5. Entre les deux derniers recensements (1999 et 1990), la communauté portugaise en France<sup>1</sup> est restée relativement stable (près de 790 000 résidents portugais et Portugais ayant acquis la nationalité française). La baisse du nombre de ceux qui ne possèdent que la nationalité portugaise enregistrée en 1999

---

<sup>1</sup> Communauté portugaise définie comme l'ensemble des personnes ayant la nationalité portugaise uniquement, et des Français par acquisition dont la nationalité antérieure est portugaise.

(-92 915), a été compensée par l'augmentation des acquisitions de la nationalité française (+81 815), et des nouveaux immigrants (+49 882). L'entrée en vigueur en 1986 de la libre circulation sur le territoire de l'Union européenne pour les travailleurs non-salariés espagnols et portugais, puis élargie à l'ensemble des actifs en 1992, n'a pas entraîné de flux importants du Portugal vers la France.

6. De 50 000 en 1962, l'effectif des Portugais en France passe rapidement à près de 300 000 en 1968. En 1975, il est de 759 000, et atteint 765 000 en 1982. Entre 1962 et 1975, l'effectif des Portugais résidant en France est multiplié par quinze. Après cette période, il se stabilise jusqu'en 1982, date à partir de laquelle on enregistre une décroissance régulière des effectifs. A partir de 1974, la France décide de fermer ses frontières aux nouveaux travailleurs immigrés. Les flux d'entrées diminuent - 74 640 entre 1975 et 1982 - et concernent essentiellement le regroupement familial. La baisse de la population observée à partir de 1982 est principalement due à la diminution des entrées de primo-migrants, aux flux des retours au Portugal, à la mortalité et aux entrées dans la nationalité française par acquisition ou à la naissance.

7. La population portugaise a tendance à vieillir. Entre 1990 et 1999, les jeunes Portugais de moins de 20 ans passent de 25 % à 15 % et ceux de la même tranche d'âge ayant été naturalisés de 16 % à 14 %. Dans le groupe des 15-29 ans, l'effectif des naturalisés a augmenté, passant de 61 835 en 1990, à 85 980 en 1999, et représentant respectivement 40 % et 36 % de l'effectif total des naturalisés. La proportion des 15-29 ans dans la population portugaise totale en 1999 a fortement diminué, passant de 244 000 personnes à près de 170 000 personnes <sup>2</sup>.

### **Situation des Portugais sur le marché du travail en 1990**

8. En 1990, le nombre des actifs portugais en France représente près de 390 000 personnes, dont 80 % ont entre 20 et 54 ans. Les femmes représentent 46.5 % de la population totale portugaise et 38.5 % de la population active. Près de trois quarts des actifs portugais avaient un emploi en 1990. A la même période, le taux d'activité des étrangers, toutes nationalités confondues, était de 57 %, et celui des Français, de 55 %. Parmi les actifs naturalisés, les taux d'activité sont proches de ceux observés pour les Portugais. Entre ce groupe d'origine portugaise et l'ensemble des Français par acquisition, la différence est manifeste. Les Portugais présentent aussi un taux d'activité parmi les plus élevés, indiquant leur bonne intégration sur le marché du travail.

### **Une entrée précoce dans le monde professionnel ...**

9. Parmi les jeunes Portugais âgés de 15 à 19 ans, un sur six appartient déjà à la population active, la proportion étant de un sur sept pour les étrangers en général, et de un sur huit pour les Français. Dans le groupe des 20-24 ans, le taux d'activité des Portugais est le plus élevé, dépassant nettement celui des naturalisés. Ainsi, l'accès précoce au marché du travail distingue les jeunes Portugais et les naturalisés des autres groupes.

10. Nombre de Portugais scolarisés pendant la décennie 1970 et la première moitié des années 80 occupent aujourd'hui des postes de travail peu évolutifs, et ne possèdent pas de qualifications professionnelles. Par ailleurs, on note que les Portugais adhèrent aux différents mécanismes de formation professionnelle dans des proportions moindres que celles observées parmi les autres groupes d'étrangers. Grâce à une mobilité inter-sectorielle et à l'existence d'un réseau informel de solidarité communautaire, les jeunes travailleurs portugais ont cependant plutôt bien résisté au chômage.

---

<sup>2</sup> Il faut noter que ces chiffres ne tiennent pas compte des jeunes nés de parents Portugais eux-mêmes naturalisés, et donc Français à la naissance.

**... et une scolarité principalement orientée vers les cycles courts**

11. Cette entrée précoce dans le monde professionnel est à mettre en relation avec la scolarité, nombre de jeunes Portugais suivant des cycles courts, débouchant directement dans le monde du travail. Au cours de l'année scolaire 1980/81, le taux de jeunes Portugais inscrits dans le second degré en cycle long n'était que de 23 %, contre 34 % pour l'ensemble des étrangers. L'évolution enregistrée dix ans après est cependant très nette : en 1990/91, près de 50 % des Portugais du second degré fréquentaient des cycles longs, soit trois points de plus que l'ensemble des étrangers. Fait remarquable, le nombre de Portugais étudiant à l'université a doublé entre les années 1980/81 et 1990/91. Cette décennie marque donc une inversion de tendance : les nouvelles générations restent plus longtemps dans le système scolaire, comparées aux précédentes.

12. La distribution de la main-d'œuvre portugaise en France par secteur d'activité suit la tendance générale observée en France : réduction de l'effectif des postes de travail dans les secteurs primaire et secondaire, progression du secteur tertiaire. Ainsi, les actifs Portugais résidant en France se caractérisent par une importante mobilité inter-sectorielle, une bonne résistance au chômage<sup>3</sup>, et une forte participation de la main-d'œuvre féminine.

13. La comparaison des recensements de 1982 et de 1990 permet d'enregistrer une mobilité ascendante chez les Portugais. Tout d'abord, la répartition par secteurs d'activités montre qu'ils étaient employés dans le secondaire à concurrence 60 % d'entre eux en 1982, contre 54 % en 1990. Le tertiaire employait 36 % des Portugais en 1982, contre 43 % en 1990. Principal secteur d'emploi des Portugais en France, le bâtiment, avec 30 % du total des actifs portugais, reste stable entre 1982 et 1990. L'effectif des artisans sur la même période à quant à lui été multiplié par trois, celui des commerçants par quatre, celui des chefs d'entreprise (dix salariés et plus) par cinq, et celui des professions libérales par sept.

14. L'intérêt du recensement de 1990 en ce qui concerne la présence portugaise en France tient au fait qu'il survient au moment où les flux d'entrées sont relativement réduits et où l'effectif de la population active est stable. La redistribution par profession et catégorie socio-professionnelle (PCS) observée est aussi le fait de la mobilité et de l'évolution des Portugais résidant depuis longtemps en France. C'est d'abord dans la catégorie des ouvriers que l'on trouve le plus d'actifs portugais, qualifiés, non-qualifiés, ou agricoles. Si le poids relatif des ouvriers parmi la population active portugaise demeure très important, il a diminué entre 1982 et 1990 (passant de 75 % à 66 %). On assiste aussi à une progression des niveaux de qualification : les ouvriers non qualifiés enregistrent une baisse de leur effectif de l'ordre de près de 40 000, et les ouvriers qualifiés comptent 8 000 personnes de plus.

15. Employant près de 45 000 Portugaises en 1982, la catégorie personnel de services directs aux particuliers est en progression en 1990, avec plus de 53 000 personnes, représentant un tiers des femmes portugaises en activité. On note une féminisation parmi les employés, une augmentation des employés de la fonction publique, et une augmentation des employés de commerce. Les techniciens et contremaîtres ont également augmenté entre 1982 et 1990, passant de 1 520 à 2 790 pour les techniciens, et de 5 290 à 7 900 pour les contremaîtres et agents de maîtrise. Entre la période intercensitaire de référence, les professions

---

<sup>3</sup> En 1990, le taux de chômage des Portugais est de 10 %, contre 11 % pour l'ensemble des actifs, dont 10,5 % pour les Français, et 20 % pour les étrangers (il est de 11 % pour les ressortissants des Etats-membres de l'Union Européenne autres que la France). Les Portugais présentent ainsi un taux de chômage parmi les plus bas, légèrement inférieur à celui des Français. Plus généralement, le poids du chômage sur les différents groupes d'immigrés a fait l'objet d'une analyse, qui montre que la vague d'immigration antérieure à 1975 – notamment espagnole et portugaise – serait moins touchée que l'ensemble des immigrés d'une part, que la population française d'autre part. Loin de rendre compte de la diversité des trajectoires, l'origine ou la nationalité ne seraient pas plus déterminants que la qualification et l'ancienneté dans la vie active pour rendre compte du rapport à l'activité (Dayan, Echardour, et Glaude, 1995).

intermédiaires sont passées de 920 à 2068 (enseignement, santé et fonction publique). La profession s'est aussi féminisée, la part des femmes passant de 54 % à 64 %. Dans le privé (professions intermédiaires administratives et commerciales des entreprises), la progression de l'effectif des Portugais est encore plus sensible : elle passe de 1 460 à 5196. Un peu plus de 3 000 cadres portugais ont été recensés en France en 1990, contre 960 en 1982. L'augmentation est particulièrement importante dans le secteur privé au sein des entreprises.

### **Le cas particulier des jeunes**

16. Une certaine mobilité sociale se vérifie dans toutes les populations issues de l'immigration, mobilité parfois plus rapide que celle observée dans l'ensemble de la société d'accueil. Plusieurs études ont montré qu'à origine sociale égale, les enfants d'immigrés ou issus de l'immigration réussissent mieux leur parcours au collège que les élèves français. La forte motivation des familles immigrées, qui placent en l'école une bonne part de leurs espoirs d'intégration, n'est pas le moindre des facteurs favorisant cette situation. Le phénomène migratoire accentue néanmoins le risque d'une scolarité primaire moins réussie, plus que la nationalité ou le fait de parler une autre langue à la maison. Une étude récente montre que des difficultés persistent pour les élèves nés dans un pays étranger, et surtout pour ceux qui ont passé au moins trois années scolaires hors de France (Gurrey, 1996). Ce n'est pas tant l'origine nationale des parents qui déterminerait le succès scolaire, que le fait d'avoir passé la totalité de la scolarité en France.

17. Dans le cas des Portugais, la communauté d'origine étrangère la plus importante en France, la mobilité est relativement identique à celle des nationaux. Les jeunes Portugais et d'origine portugaise se caractérisent par un niveau d'étude peu élevé (un nombre restreint d'entre eux poursuivent leurs études au-delà de 18 ans), et par une insertion professionnelle relativement aisée, du fait notamment de l'importance d'une structure communautaire et de l'existence d'un réseau d'entraide. Ces jeunes sont aussi moins touchés par le chômage que l'ensemble des jeunes, nationaux ou issus de l'immigration<sup>4</sup>.

18. Pour caractériser plus précisément la situation des jeunes Portugais, il importe de distinguer deux groupes, à savoir les jeunes immigrés et les jeunes nés en France. En 1992, on compte 140 000 jeunes immigrés portugais de 20 à 29 ans et 130 000 jeunes nés en France de parents nés au Portugal. Parmi les jeunes immigrés portugais, 70 % ont entre 25 et 29 ans et sont entrés en France avant 1975, pour les trois quarts d'entre eux dans le cadre du regroupement familial. Environ 10 % sont arrivés à l'âge adulte et sans leurs parents, à partir de 1984. Les jeunes immigrés portugais ont, pour 75 % d'entre eux, au plus le niveau du BEP, contre 46 % pour l'ensemble des jeunes vivant en France (Echardour, 1996).

19. Le niveau d'étude des 130 000 jeunes nés en France de parents nés au Portugal tend à converger vers celui des jeunes résidant en France. Les jeunes nés en France de parents nés au Portugal occupent en termes de poursuite des études une position intermédiaire entre les jeunes immigrés et les jeunes du pays d'accueil. Entre 20 et 24 ans, les jeunes immigrés accèdent plus tôt au marché du travail que les jeunes Portugais nés en France, et de manière générale plus tôt que l'ensemble des jeunes. Les jeunes immigrés de 20-24 ans sont aussi moins souvent au chômage, sans doute en raison des filières d'études poursuivies, du choix précoce du métier et par conséquent, d'une expérience plus longue sur le marché du travail. Entre 25 et 29 ans, leur taux de chômage est plutôt faible (6 %). En revanche, le taux de chômage des jeunes nés en

---

<sup>4</sup> Bien qu'à chaque niveau de qualification, les jeunes nés à l'étranger ou nés en France d'un parent né à l'étranger ont d'une manière générale plus de probabilité de se trouver au chômage que la moyenne des jeunes Français, les difficultés particulières liées à l'origine étrangère n'affectent pratiquement pas les Portugais. A niveau inférieur au Bac, le chômage affecte 37 % des jeunes d'origine algérienne, 20 % des jeunes d'origine espagnole, et 17 % des jeunes d'origine portugaise, contre 16 % des jeunes Français. A niveau supérieur au Bac, le taux reste le même chez les jeunes d'origine portugaise (17 %), ces taux passent à 32 % chez les jeunes d'origine algérienne, 19 % chez les jeunes d'origine espagnole.

France est assez élevé et voisin de celui des jeunes en général : il dépasse les 20 % pour les hommes de 20-24 ans, et atteint 30 % pour les femmes du même âge.

20. Les trois-quarts des jeunes immigrés nés au Portugal ont un emploi d'ouvrier, répartition proche de celle de leurs aînés. On observe toutefois une certaine promotion sociale. Quand le père est ouvrier non qualifié, les jeunes immigrés accèdent davantage aux postes d'ouvriers qualifiés que l'ensemble des jeunes dans la même situation. Les jeunes immigrés, dont le père est ouvrier qualifié, occupent un peu plus souvent un poste d'encadrement, 16 % atteignent le niveau de technicien ou d'agent de maîtrise (13 % chez les Français), et 6 % s'installent en tant que travailleurs indépendants (3 % chez les Français). La profession des pères influe moins sur celle des fils lorsque ceux-ci sont nés en France. Ils sont plus fréquemment employés, dans la même proportion que l'ensemble des jeunes. Ils sont aussi plus nombreux à se tourner vers les professions de cadres et professions libérales.

21. Qu'ils soient immigrés ou nés en France, ces jeunes trouvent surtout du travail dans le secteur tertiaire, et notamment le commerce, les services rendus aux entreprises et aux particuliers. Les jeunes hommes sont près de 30 % à travailler dans le bâtiment, comme salariés ou à leur compte. C'est un secteur qui, traditionnellement, a embauché une forte proportion d'immigrés portugais, et 48 % de ceux âgés de 30 à 59 ans y travaillent encore. L'industrie quant à elle ne s'adresse guère à eux dans la mesure où elle fait de plus en plus appel à des personnes ayant un niveau de qualification plus élevé (techniciens et cadres).

22. Comme l'entrée dans la vie active, l'émancipation familiale<sup>5</sup> intervient plus tôt pour les jeunes nés au Portugal que pour ceux nés en France (Lefranc et Thave, 1995). De manière générale, le fait d'être né en France ou d'avoir immigré comme leurs parents influe sur la date et les conditions d'autonomie des enfants d'immigrés. Quel que soit le pays d'origine, les familles d'immigrés et leurs enfants présentent également ces deux caractéristiques de base : le départ plus précoce des filles et la faible cohabitation entre parents et enfants une fois que les enfants ont formé un couple (elles peuvent s'écarter du modèle général sur d'autres aspects).

23. Dans les premières vagues d'immigration, le mode de présence des Portugais en France a pu être comparé à une vie entre parenthèses, pour reprendre l'expression de Gonçalves (1991). La scolarisation courte et l'entrée précoce des jeunes Portugais et d'origine portugaise sur le marché du travail correspondait de fait à une stratégie spécifique, dans la mesure où les parents projetaient de retourner au Portugal. Par leur activité précoce, les jeunes participaient ainsi au projet familial de retour. A mesure que leur situation se stabilise, les parents portugais reconnaissent au même titre que l'ensemble des parents immigrés, l'importance de l'école. De ce point de vue, l'allongement de la scolarité enregistré parmi les jeunes suggère aussi que le sens du projet migratoire a évolué. De fait, les années 90 correspondent pour nombre de jeunes issus de l'immigration portugaise, à leur entrée dans la vie adulte. Elles marquent aussi une perception nouvelle du sens de leur présence en France et de leurs références culturelles (de la Barre, 1997).

## Deux enquêtes

24. Une première enquête a été menée entre février 1994 et décembre 1996, auprès de 956 jeunes Portugais et d'origine portugaise ayant entre 15 et 29 ans, résidant en région parisienne (de la Barre, 1999)<sup>6</sup>. Fournit des informations, notamment sur les niveaux d'études, les projets scolaires et

<sup>5</sup> Entendue comme le fait de quitter le domicile parental, pour suivre des études ou pour rentrer dans la vie active.

<sup>6</sup> Les résultats présentés portent sur l'échantillon final de 956 individus, ils peuvent différer sensiblement de ceux présentés avec l'échantillon initial de 1196 individus (Barre, 1999). La structure par sexe et par

professionnels, et le taux d'activité. Du fait d'une proportion importante de 15-19 ans, 78 % des effectifs sont en cours de scolarité, les actifs représentent quant à eux 22 % du total (4 % sont à la recherche d'un emploi). Les filles sont proportionnellement plus nombreuses que les garçons à être en cours de scolarité. Parmi les 15-19 ans, la proportion d'actifs est très faible (moins de 3 %), elle augmente rapidement dans les autres classes d'âge, pour passer à 41 % parmi les 20-24 ans, et à 87 % parmi les 25-29 ans. La moitié des 20-24 ans sont encore étudiants contre 12 % des 25-29 ans.

25. En termes de diplôme obtenu, 58 % de l'ensemble n'ont pas (ou pas encore) le Bac, 22 % ont le Bac, 10 % un diplôme de 1<sup>er</sup> cycle, et une proportion équivalente un diplôme de 2<sup>e</sup> voire 3<sup>e</sup> cycle. Cette situation est différente selon la classe d'âge, dans la mesure où les 20-24 ans sont proportionnellement plus nombreux que les 25-29 ans à avoir le Bac. Cette différence entre les deux classes d'âge suggère un allongement de la scolarité chez les 20-24 ans, par rapport à leurs aînés. Parmi les d'actifs, 16 % ont un niveau 2<sup>e</sup> voire 3<sup>e</sup> cycle, 19 % un niveau de 1<sup>er</sup> cycle, 21 % ont au plus le niveau Bac, et 44 % ne l'ont pas. Les actifs se retrouvent en majorité dans la catégorie employés (41 %), les professions intermédiaires représentent 18 %, les cadres 14 % et les ouvriers 11 %<sup>7</sup>.

26. En ce qui concerne les jeunes en cours de scolarité, l'examen des projets scolaires et professionnels permet de se faire une idée du niveau d'études à partir duquel ils projettent d'entrer dans la vie active<sup>8</sup>. En majorité, les projets d'études portent sur des études supérieures courtes, équivalant à un niveau Bac +2 : 46 % de l'ensemble (24 % s'orientent vers un BTS ou un DUT, et 22 % vers un DEUG). Un cinquième se voient entrer dans la vie active avec, au mieux un niveau Bac (soit 14 % pour le Bac général, 4 % pour le Bac professionnel), près du tiers désirent poursuivre des études au-delà du niveau Bac +2, soit 17 % en Licence ou Maîtrise, 8 % en DEA, DESS ou Doctorat, et 7 % dans une grande école.

27. Les disciplines suivies et/ou visées illustrent une diversité qui a été peu décrite jusqu'alors en ce qui concerne les jeunes issus de l'immigration portugaise. Si l'on note, ici encore, une prédominance des études supérieures courtes et notamment de l'orientation vers les IUT<sup>9</sup>, on constate que les langues et l'administration économique et sociale occupent une position assez importante, avec respectivement, 16 % et 14 %. Un troisième groupe s'oriente vers les filières du droit et des sciences politiques, des sciences et technologies et sciences pour l'ingénieur, des sciences économiques et gestion, et de la médecine (entre

---

tranche d'âge est ici la suivante : 63 % des 956 individus interrogés sont des filles, 37 % sont des garçons. Les 15/19 ans représentent 57 %, les 20/24 ans, 35 %, et les 25/29 ans 7,5 %. 83 % de ces jeunes sont nés en France, 17 % sont nés au Portugal. Parmi ces derniers, 53 % sont en France depuis plus de 15 ans, 22 % y sont depuis 5 à 15 ans, et 22 % depuis moins de 5 ans. La passation du questionnaire s'est effectuée au cours d'occasions ponctuelles réunissant nombre de jeunes, telles que les Forums 1994, 1995 et 1996 de l'association Cap Magellan, ainsi que certaines manifestations culturelles de la communauté portugaise (Fête de Radio Alfa). Le questionnaire a également été administré dans quelques écoles et universités de la région parisienne qui enseignent la langue portugaise, dans certaines entreprises employant des jeunes Portugais et d'origine portugaise (notamment les banques portugaises), dans quelques associations portugaises de la région parisienne (notamment l'association Cap Magellan), et enfin, dans les trois consulats du Portugal de la région parisienne (Paris, Versailles, Nogent sur Marne).

<sup>7</sup> 40 % seulement des actifs ont répondu à la question de leur activité professionnelle.

<sup>8</sup> Dans l'échantillon, 62 % des jeunes en cours de scolarité sont lycéens (42 % en enseignement général, et 20 % en enseignement technique), et 38 % sont étudiants (23 % en 1<sup>er</sup> cycle 23 %, et 15 % en 2<sup>e</sup> voire 3<sup>e</sup> cycle). Il convient de noter que près de trois-quarts des jeunes en cours de scolarité se sont exprimés sur leurs projets scolaires et professionnels. Il s'agit nettement des plus jeunes, soit les 15/19 ans et les 20/24 ans. Parmi cette population des répondants ici analysée, 39 % sont lycéens en enseignement général, 19 % sont lycéens en enseignement technique, 25 % sont étudiants en 1<sup>er</sup> cycle, et 17 % sont étudiants en 2<sup>e</sup> voire 3<sup>e</sup> cycle.

<sup>9</sup> Au niveau national, les IUT représentent 16 % des entrées dans l'enseignement supérieur en 1998-99.

9 % et 7 % pour chacune des disciplines). La profession visée laisse apparaître une nette prédominance des métiers de l'enseignement (20 %) <sup>10</sup>, suivis par les carrières dans le commerce, la comptabilité, et la médecine (autour de 11 % chacune). Viennent ensuite diverses professions représentant chacune entre 7 % et 4 %, soit le secrétariat, la publicité, la carrière juridique, l'ingénierie, les métiers de la banque. Enfin, près de 8 % ne savent pas encore quelle profession ils souhaitent exercer. Près de 20 % des enquêtés déclarent vouloir suivre éventuellement leurs études à l'étranger, ou aller y travailler après leurs études (en majorité au Portugal). Par ailleurs, 27 % souhaiteraient pouvoir utiliser leur connaissance de la langue portugaise dans le cadre de leur activité professionnelle.

28. Une autre enquête effectuée en 1999 et portant sur une population plus réduite (214 jeunes Portugais et d'origine portugaise ayant entre 15 et 29 ans), donne quelques précisions sur l'insertion professionnelle (de la Barre, 2000) <sup>11</sup>. Les jeunes en cours de scolarité représentent 57 % de l'ensemble (soit 39 % d'étudiants, et 18 % de lycéens et collégiens), les actifs représentent 37 %, et les jeunes à la recherche d'un emploi 6 %. Parmi les 15-19 ans, 8 % sont déjà actifs. Cette proportion passe à 35 % chez les 20-24 ans, et à 75 % chez les 25-29 ans. Près de 55 % des 20-24 ans sont étudiants, 11.5 % des 25-29 ans le sont encore. La proportion des jeunes de 20-24ans à la recherche d'un emploi est de 7 %, elle est de 10 % chez leurs aînés.

29. Alors que 22 % des enquêtés étaient actifs dans l'enquête de 1994-96, ce pourcentage atteint 37 % dans l'enquête de 1999, mais l'augmentation concerne plus particulièrement la tranche d'âge 15-19 ans, alors que les 20-29 ans sont dans une proportion plus importante en cours de scolarité. En effet, les niveaux de diplôme sont sensiblement supérieurs par rapport à 1994-96. Environ 38 % sont titulaires d'un Bac, une proportion équivalente a un diplôme de l'enseignement supérieur, la proportion de ceux qui possèdent un diplôme de l'enseignement supérieur est équivalente et 6.5 % des jeunes interrogés ont un certificat d'aptitudes professionnelles ou un brevet d'enseignement professionnel (CAP-BEP). La proportion de sans diplôme est de 17 % (parmi ces derniers, 80 % sont en cours de scolarité, 17 % sont actifs, et près de 3 % sont à la recherche d'un emploi). En ce qui concerne les titulaires d'un CAP-BEP, 57 % sont actifs. Parmi les jeunes ayant le Bac, 58 % sont en cours de scolarité, un tiers est dans la vie active, et 5 % à la recherche d'un emploi. Enfin, 47 % des titulaires d'un diplôme de l'enseignement supérieur sont dans la vie active, 44 % poursuivent leurs études, et près de 9 % sont à la recherche d'un emploi.

30. Si on considère le pays de naissance, on constate dans les deux enquêtes des tendances similaires : à âge égal, les personnes nées en France sont proportionnellement plus nombreuses que celles nées au Portugal à poursuivre leur scolarité. A l'inverse, ces dernières sont proportionnellement plus nombreuses que les premières à être actives. C'est notamment dans la tranche d'âge des 20-24 ans que cette différence est la plus marquée. Dans la tranche d'âge des 15-19 ans, la proportion des lycéens en enseignement technique est deux fois plus importante chez les personnes nées au Portugal que parmi celles nées en France (enquête de 1994-96). Enfin, chez les 25-29 ans, les nés au Portugal sont pratiquement tous actifs, contre les deux tiers chez ceux nés en France de la même tranche d'âge (enquête de 1999).

---

<sup>10</sup> La première discipline visée est l'enseignement du français (13 %), viennent ensuite celles du portugais et de l'histoire (6 % et 5 %, respectivement).

<sup>11</sup> Parmi les 214 jeunes interrogés, 56 % sont des filles, et 44 % sont des garçons ; 47 % a entre 20 et 24 ans, 28 % entre 15 et 19 ans, et 24 % entre 25 et 29 ans. Une grande majorité est née en France (près de 83 %), 17 % sont nés au Portugal. Parmi ces derniers, près de 60 % sont arrivés en France avant l'âge de cinq ans. Près de 11 % avaient entre 5 et 10 ans au moment de leur arrivée, 13 % entre 10 et 14 ans, 5 % avaient entre 15 et 19 ans, et enfin, 5 % avaient plus de 19 ans. La passation du questionnaire a eu lieu du 17 au 19 Décembre 1999 à l'Espace Champéret, à l'occasion du 9<sup>e</sup> Forum de l'association Cap Magellan « Etudes, stages, et emploi en France et au Portugal », donc auprès d'un public constitué majoritairement de lycéens et d'étudiants.

## DOCUMENT DE SEANCE N° 1

31. Ces tendances rejoignent en partie les observations faites au niveau national évoquées plus haut, à savoir notamment le fait que les jeunes d'origine portugaise (ici, nés en France), occupent, en termes de poursuite des études et d'âge d'entrée dans la vie active, une position intermédiaire entre les jeunes Portugais (ici, nés au Portugal), et les jeunes Français, autrement dit, les jeunes d'origine portugaise connaissent, par rapport aux jeunes Portugais, une scolarité plus longue.

32. Des informations assez précises concernant l'insertion professionnelle sont disponibles dans l'enquête de 1999. Les actifs (plus du tiers de l'échantillon) occupent en majorité un emploi à durée indéterminée (62 %), 19 % sont en contrat à durée déterminée. On trouve parmi ces actifs autant d'employés que de professions intermédiaires : ces deux catégories représentent plus de 35 % chacune, 71 % de l'ensemble des actifs. Viennent ensuite les ouvriers (15 %), et les cadres (10 %). 86 % des actifs travaillent en entreprise. Si l'on prend en compte l'ensemble des inactifs (63 % de l'échantillon), 9 % d'entre eux sont à la recherche d'un emploi, 27 % sont lycéens ou collégiens, 2 % en formation, et 62 % étudiants. Environ 15 % des enquêtés ont répondu à la question « Depuis combien de temps êtes-vous sans emploi ? ». Parmi eux, près de la moitié le sont depuis moins de six mois (47 %), un bon tiers depuis six mois à un an, et 19 % sont sans emploi depuis plus d'un an. Le taux d'inscription à l'ANPE est très faible : moins de 4 %. 46 % des jeunes n'ayant pas d'emploi visent un emploi stable (dont 39 % un contrat à durée indéterminée, et 7 % un contrat à durée déterminée). 23 % visent une formation, et 21 % n'ont pas d'idée précise à ce sujet. En ce qui concerne les collégiens et lycéens, 83 % d'entre eux pensent faire des études supérieures.

33. En ce qui concerne l'expérience professionnelle des inactifs, 67 % ont déjà travaillé (petits boulots), soit plus de deux tiers, soit 42 % de l'ensemble de l'échantillon. La majorité travaillaient en contrat à durée déterminée (62 %), les contrats à durée indéterminée représentaient 15 %, et l'intérim 8 %. Près de 60 % occupaient des postes d'employé, 27 % des professions intermédiaires et 11 % étaient ouvriers. La proportion de cadres est insignifiante. Enfin, 77 % ont travaillé en entreprise et 8 % dans l'administration.

34. Si l'on compare la position des jeunes en cours de scolarité ayant déjà travaillé et celles des jeunes ayant actuellement un emploi, on peut noter que les jeunes ayant déjà travaillé étaient ouvriers pour 11 % d'entre eux, contre 15 % pour les actifs (+4 %). Dans le même sens et de façon plus nette, les professions intermédiaires passent de 27 % à 35 % (+8 %), alors que les employés passent de 60 % à 35 % (-25 %). Enfin, aucun jeune ayant déjà travaillé n'était cadre, ils sont 10 % parmi les actifs de notre échantillon. Ces tendances permettent de se faire une idée de la future insertion professionnelle des jeunes actuellement en cours de scolarité, en tous cas de certains d'entre eux.

35. Un tiers des interrogés vivent grâce à l'aide financière des parents. Un autre tiers vivent de leur salaire exclusivement, 15 % grâce à la fois de l'aide financière des parents et de leur salaire. Si trois quarts des jeunes ayant un emploi vivent exclusivement de leur salaire, ils sont 11 % à compléter ce dernier d'une aide financière des parents. 6 % complètent leur salaire avec l'aide financière de leur conjoint. Parmi les jeunes ayant déjà travaillé, 39 % vivent exclusivement de l'aide financière des parents, près d'un quart complètent cette aide par un salaire, alors que 12 % vivent exclusivement de leur salaire. Enfin, pour les jeunes n'ayant jamais travaillé, plus de trois quart vivent exclusivement de l'aide financière des parents. En termes de ressources mensuelles personnelles totales, 57 % de l'effectif déclarent vivre avec moins de 3 000 FF par mois. Près de 17 % vivent avec de 5 000 à 8 000 FF par mois, 13 % de 3 000 à 5 000 FF par mois, et près de 12 % avec plus de 8 000 FF par mois.



**Conclusion**

36. Les années 80 ont marqué un tournant dans le processus de l'intégration des Portugais en France. La population active portugaise s'est caractérisée par une mobilité sociale et professionnelle, continuant par ailleurs à présenter des taux de chômage parmi les plus bas enregistrés en France. Durant cette période un changement de tendance dans le parcours scolaire des jeunes a aussi pu être observé, ces jeunes s'orientant vers des cycles d'études plus longs, débouchant sur une meilleure qualification professionnelle. Les années 90 ont confirmé cette évolution des jeunes issus de l'immigration portugaise en France, la diversité constatée au sein de cette population n'est pas en soi si différente de celle constatée au sein de l'ensemble des jeunes.

## REFERENCES

- Balan, D., Minni, C. (1994), « Les 16-25 ans : plus nombreux à l'école que sur le marché du travail », Insee Première, n° 323.
- Balan, D., Minni, C. (1995), « De l'école à l'emploi, les jeunes en mars 1994 », Insee Première, n° 365.
- Barre, J. de la (1997), *Jeunes d'origine portugaise en association, on est Européen sans le savoir*, Paris, L'Harmattan.
- Barre, J. de la (1999), « Les jeunes Portugais et d'origine portugaise de 15/29 ans de la région parisienne », Cap Magellan, <http://194.65.112.202/capf/fc66dbt.htm>.
- Barre, J. de la (2000), « Pratiques bancaires des jeunes d'origine portugaise », Rapport d'enquête pour Banco Espírito Santo.
- Dayan, J.L., Echardour, A., et Glaude, M. (1995), « La vie professionnelle des immigrés, les marques de l'histoire », Insee Première, n° 369.
- Echardour, A. (1996), « Les jeunes d'origine portugaise, immigrés ou enfants d'immigrés », Insee Première, n° 427.
- Gonçalves, A., et Gonçalves, C. (1991), « Uma vida entre parênteses, tempos e ritmos dos emigrantes portugueses em Paris », *Cadernos do Noroeste*, vol. IV, n° 6-7, p. 147-158.
- Gurrey, B. (1996), « L'origine sociale de enfants d'immigrés détermine leur niveau scolaire », *Le Monde*, 12 Mars 1996.
- Lefranc, C., et Thave, S. (1995), « Les enfants d'immigrés, émancipation familiale et professionnelle », Insee Première, n° 368.
- Les jeunes, Insee, collection « Contours et caractères », 2000.
- Portugal Branco, J. (1998), « Les Portugais résidant en France – Brève caractéristique statistique », in Rocha-Trindade, M.B., et Raveau, F. (org.), *Présence portugaise en France*, Lisbonne, CEMRI, Universidade Aberta.
- Portugal Branco, J. de (2002), *Comunidade Portuguesa radicada em França em 1999*, document de l'Ambassade du Portugal à Paris.
- Todd, E. (1994), *Le destin des immigrés, assimilation et ségrégation dans les démocraties occidentales*, Paris, Seuil.
- Tribalat, M. (1995), *Faire France, une enquête sur les immigrés et leurs enfants*, Paris, La Découverte.